Heritage de mon père décédé

Par **Nok**, le **15/05/2015** à **14:32**

Bonjour Maître,je voudrais connaître notre part d héritage de maman, moi mon frère et mes soeurs.en effet, mon grand père décédé en 1999 il a laissé un magasin et une maison.Après son décès tous ses enfants y compris mon père ils ont fait une donation à ma grand mère. Ma grand mère est décédée il ya 2 mois. j'aimerais connaître notre part.merci En

Par **gregor2**, le **15/05/2015** à **16:44**

Bonjour,

je rappelle que nous sommes un site étudiant, nous ne pouvons nous substituer à un juriste professionnel (vous pouvez en consulter gratuitement auprès de votre mairie ou d'une maison de la justice et du droit).

Par **Emillac**, le **15/05/2015** à **21:44**

Bonjour,
Et, en plus, nous ne sommes pas devins : comment peut-on connaître votre part d'héritage, alors que vous ne donnez aucun renseignement de précis. On ne sait même pas qui est le défunt : votre père, selon votre titre ? Ou votre grand-mère ("il y a deux mois") ?
Et la grand-mère ? La mère de votre père ou la mère de votre maman ?

Par **Emillac**, le **15/05/2015** à **21:48**

Re,
Une chose est certaine : Vous, votre frère, vos soeurs aurez tous la même chose : soit rien (grand-mère décédée) soit quelque chose (votre père décédé)(s'il laisse quelque chose)(ce que vous ne dites pas clairement)

Par **bulle**, le **15/05/2015** à **22:08**

Bonjour,

[citation]Charte du forum:
6) N'oubliez pas que Juristudiant est un forum étudiant. De ce fait nous ne sommes pas habilités à répondre aux demandes de conseils juridiques personnels. Les réponses que nos utilisateurs fourniront à de telles questions ne sauraient en rien engager leur responsabilité ou celle des modérateurs du site, et ne remplaceront jamais les conseils avisés d'un professionnel. [/citation]

Merci de vous adresser directement à un notaire qui sera apte à répondre à vos questions.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés